

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pont-à-Marcq, par convocation en date du deux avril deux mil vingt-six, s'est réuni en Mairie de Pont-à-Marcq, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain CLEMENT, Maire de Pont-à-Marcq.

La convocation a été affichée sur l'écran d'affichage numérique de la mairie le deux février deux mil vingt-six.

**Présents** : CLEMENT Sylvain, CLAISSE Fernand, MEIRE DA SILVA Albertina, FRANCKE Olivier, FLAMENT Séverine, MATTON Philippe, DEFFRENNES Pascale, CARDON Guillaume, DUGRAIN Sophie, DARRAS Laurent, LAURENT Eric, SAMMARCELLI Elise, FALLOUEY Charles, DEKERLE Bérangère, CNOCKAERT David, THULLIER Sabine, LE LAGADEC Matthieu, MARESCAUX Périne, JACQUOT Mathilde, DESCAMPS Jacques, RACINET Marine.

**Absents** : DEBUSSCHERE Albert donne procuration à FRANCKE Olivier, LANGLANT Margaux donne procuration à MEIRE DA SILVA Albertina.

Soit : 21 présents et 2 absents avec procuration.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Madame Albertina MEIRE DA SILVA.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte. La séance se déroule en présence de public.

L'assemblée est informée que la séance est enregistrée pour simplifier la réalisation du PV.

#### D2026-04-08/25 Demande de subvention départementale au titre de l'ADVB 2026 : volet Aménagement et Équipements

Le Département du Nord facilite l'émergence de nouveaux projets d'aménagement ou d'équipements publics portés par les communes rurales du territoire dans le cadre de l'appel à projets "Aide départementale aux Villages et Bourgs" – volet « Aménagement et Équipements ».

Monsieur le Maire précise les projets financés dans le cadre de cette aide départementale :

- Construction, rénovation, entretien ou aménagement du patrimoine communal : plateaux sportifs, écoles, salles de fêtes, églises, cimetières.
- Espaces publics qualitatifs : cheminement doux, place, parvis (hors chaussée empruntée par les véhicules légers et poids lourds), projets de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Voir en annexe n°14 la notice de l'ADVB Aménagement et Équipements.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de financement pour deux projets en 2026 :

- La réfection de la toiture du presbytère ;
- L'installation de jeux pour enfants dans le parc familial.

Le coût prévisionnel des travaux du presbytère est estimé à 50.000 euros.

Le devis de l'installation des jeux pour le parc familial est d'un montant de 80.000 euros.

Monsieur le Maire propose de demander 40% de subvention au titre de l'ADVB 2026.

Monsieur le Maire ouvre le débat.

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir :

- Prendre connaissance de cette opération ;
- L'autoriser à signer les conventions inhérentes à ce financement départemental ainsi que toutes pièces relatives à ce projet.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à engager le projet et à solliciter la subvention.

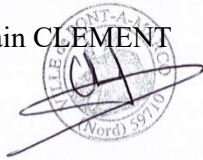
Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Fait à Pont-à-Marcq le 09/04/2026,

Le Maire,

Sylvain CLEMENT



La secrétaire de séance,

Albertina MEIRE

